



PROCES VERBAL  
N°37/CNCMP/2015  
DU 16/09

L'an deux mille quinze et le mercredi seize septembre à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

Etaient absents :

- Raifa Mint Kassim, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL**

*1°-Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques relatives aux missions de surveillance et de contrôle des travaux du casier pilote de Boghé, *réf lettre n°492/CPMP/SR* reçue le 08 septembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

*2°-Examen* du projet de marché relatif à la mission d'assistance technique pour le suivi de la mise en œuvre, de l'étude et le contrôle des travaux d'aménagement de la cuvette orientale du Lac R'kiz, *réf lettre n°499/CPMP/SR* reçue le 10 septembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec Mauritanian Consulting Group Sarl (MCG) pour un montant hors taxes de 667.200 Euros et 237.075.000 UM et un délai d'exécution de quarante-huit (48) mois sous réserve de la détermination du crédit d'impôt par la commission fiscale et de l'accord du bailleur de fonds.*

*(Handwritten signatures and initials in blue ink)*

3°/-*Examen* des plans de passation des marchés public du PASK II pour la période 07/02/2014-12/2015 et du ProLPRAF/Ministère de l'agriculture pour l'année 2015, *réf lettre n°497/CPMP/SR* reçue le 09 septembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits PPM pour l'année 2015.*

4°/-*Examen* du rapport d'évaluation révisé des offres techniques relatives au contrôle des travaux de réhabilitation des PIV au Trarza 330 ha et les travaux de faucardage des marigots de Sokam (17 km) et de Bourguiba (03 km), *réf lettre n°505/CPMP/SR* reçue le 16 septembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX**

5°/-*Examen* du projet de marché par entente directe relatif à l'installation d'un système de ventilation et d'un réseau de gaz biomédicaux au profit du centre de Traumatologie et des grands brûlés, *réf lettre n°417/CPMP/SS* reçue le 29 juillet 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'Ets El Kheir pour un montant de 57.958.182 UM TTC et un délai de livraison de quinze (15) semaines.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ANRPTS**

6°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques relatives au contrôle des travaux de construction de 167 centres d'accueil dans 167 communes du pays; *réf lettre n°119/CPMP/ANRPTS* reçue le 09 septembre 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

7°/-*Examen* du projet de marché par entente directe relatif à l'élaboration du rapport de réconciliation des chiffres et des volumes pour l'exercice 2014 au profit de l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives, *réf lettre n°325/CPMP/Ssouv* reçue le 26 Août 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le bureau Moore STEPHENS LPP pour un montant de 45.375 Euros HT sous réserve de la détermination du crédit d'impôt par la commission fiscale et de l'accord du bailleur de fonds.*

8°-Examen du DAO relatif aux travaux de réfection de douze (12) petits barrages dans la commune de Soudoud, réf lettre n°358/CPMP/Ssouv reçue le 15 septembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

**COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

9°-Examen du rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières relatives à la réalisation de huit (08) réseaux d'AEP et un (01) à Male et leurs raccordements aux stations de pompage solaire dans les sites de Taslah, Oum Elkouz, Guenguela, Ambaye, Etguig, Bir El Barka, dans la Wilaya de l'Assaba, Lerdj dans la Wilaya du Brakna et Oued El kheir dans le Tagant, réf lettre n°339/CMSSBIE reçue le 09 septembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

10°-Examen des projets de marchés relatifs aux travaux de réalisation de soixante-neuf (69) sondages de reconnaissance dont vingt-deux (22) transformables en forages d'exploitation destinés au AEP dans les Wilayas du Tagant, du Brakna et de Gorgol, réf lettre n°346/CMSSBIE reçue le 15 septembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer à passer avec DRILEX International comme suit sous réserve de la détermination du crédit d'impôt par la commission fiscale et de l'accord du bailleur de fonds :

- Lot 1 pour un montant de 98.966.000 UM HT/HD et un délai d'exécution de quatre (04) mois;
- Lot 2 pour un montant de 98.591.000 UM HT/HD et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

11°-Examen du plan de passation des marchés publics actualisé de la Commission Nationale des Hydrocarbures (CNHy) pour l'année 2015, réf lettre n°339/CMSSBIE reçue le 09 septembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/PNBA**

12°-Examen de la demande de rendre infructueux le dossier de pré-qualification relatif aux travaux de construction d'infrastructures de huit (08) sites du PNBA; réf lettre n°045/CPMP/PNBA reçue le 08 septembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de la CPMP/PNBA de rendre infructueux ledit dossier de pré-qualification.

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CAMEC

13°-Examen du complément d'informations demandant la non objection sur les projets de marchés par entente directe relatifs à l'acquisition de médicaments au profit de la CAMEC; réf lettre n°467/CPMP/CAMEC reçue le 15 septembre 2015.

### Décision

Ce point est reporté pour complément de dossier :

- étude des prix ;
- autorisation de mise en marché ;
- projets de marchés manquants.

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECEURS DES INFRASTRUCTURES

14°-Examen du projet de marché relatif aux travaux de construction de la route Ouénatt Zbeil-Djiguenni ; réf lettre n°217/CPMP/SI reçue le 16 septembre 2015.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec Arab Contractor pour un montant de 6.485.347.823,53 UM et un délai d'exécution de trente-six (36) mois sous réserve de la correction de l'offre fiscale et de l'accord du bailleur de fonds.

### LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

### Les Membres du Comité Permanent

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine
- Brahim Ould Hamed
- Maalouma Limam Dahi



### Le contrôleur financier

- Abderrahmane Abdoul